

Quelle place pour les savoirs minoritaires dans l'économie sociale: quelques pistes pour une lecture féministe

Zoé Maus (Paris 8 – GTM)

Parmi les sciences humaines, l'économie est sans doute celle qui semble avoir le plus de mal à faire entendre ses voix divergentes. Il est courant d'entendre parler d'approche économique d'un problème sans qu'on sache exactement de quelle approche il s'agit, ni sur quels principes ou valeurs elle se base.

Or, selon Mouchot¹, toute théorie comporte un caractère choisi par ses défenseurs non pas pour des raisons "objectives" mais bien au contraire, parce qu'elle porte avec elle les valeurs politiques qu'ils désirent défendre. Elle ne peut être unique, puisqu'un point de vue de "nulle part" et dépourvu de valeurs n'existe pas. Toute vision est un point de vue et tout point est quelque part comme le souligne Haraway. Dès lors, comme toute vision est localisée, chacune ayant une perspective, et ces visions sont multiples.

Cet article s'attachera à analyser ce que serait une économie multiple, et dans ce dessein, nous croiserons ces deux "théories économiques marginales" que sont l'économie féministe et l'économie sociale et solidaire. Nous poserons la question de ce que serait une économie sociale et solidaire évitant le biais androcentré des économies standard².

À l'heure de réfléchir sur l'élaboration d'un corpus théorique de l'économie sociale et solidaire, il semble en effet important de s'intéresser à la place accordée aux savoirs "autres", ces savoirs qui, en dehors de la doxa générale marquée par "l'homme blanc", tracent un autre chemin de pensée. Il s'agit de voir comment ces deux théories "en marge" que sont l'ESS et l'économie féministe peuvent se rejoindre, se confondre, s'opposer éventuellement.

1. D'où parlons-nous : le féminisme en tant que savoir situé et standpoint

L'analyse de la plupart des théories montre que les femmes et l'expérience des femmes ne constituent jamais la base de ces théories, les modèles n'étant jamais basés sur cette expérience. Cette "absence" implique, lorsqu'on entame une enquête sur l'expérience des femmes, de rencontrer de "nouveaux" problèmes, tels le travail affectif ou les aspects relationnels de la

¹ Mouchot Claude, Pour une véritable épistémologie de l'économie, http://www.btinternet.com/~pae_news/Mouchot1fr.htm

² Nous parlerons d'économie standard pour désigner l'économie telle que couramment admise, le propos de cet article n'étant pas d'analyser en profondeur les courants économiques, aucun n'ayant vraiment été à même de répondre aux critiques féministes.

personnalité, rendus invisibles autrement. Comme le souligne Juteau-Lee³ à propos des "ethniques", l'irruption du point de vue minoritaire a rendu visible la situation concrète et symbolique du minoritaire ou, comme le dit Puig, on assiste à la politisation d'expériences des sans-voix.⁴

C'est à force d'intervenir dans le domaine public que les femmes ont rendu visible ce qui auparavant restait caché. Tout comme l'anthropologie ou l'ethnologie, les théories sociales sur le genre ou sur les femmes sont souvent considérées comme étant l'étude de l'autre. On étudie "les femmes", comme on étudierait "les homosexuels" ou les "jeunes de banlieues". Comme une entité homogène mais néanmoins différente de la totalité universelle.

Or, il s'agit en adoptant un positionnement féministe d'interpeller les sciences: comment peuvent-elles se targuer de donner un accès objectif et vrai au monde, alors qu'elles sont construites à partir des points de vue d'une minorité historiquement privilégiée ?

L'émergence des "attitudes positionnées" (ou situées) et la "politisation des expériences" des femmes ont permis la construction d'une épistémologie différente, moins universaliste, objectiviste et scientiste et surtout, différente d'une condition naturalisée. Le positionnement "en tant que femmes" est politique, féministe, et n'est pas réservé aux femmes, quoiqu'il leur soit plus accessible.⁵

En effet, comme le souligne Harding⁶, une fois que l'on a compris le caractère mythique de "l'homme" essentiel et universel, on commence également à douter de l'intérêt d'une analyse qui présenterait la femme essentielle et universelle comme son sujet et objet. LA femme, tout comme L'Homme, n'existent pas et il faut éviter de vouloir développer des théories qui fourniraient la seule et vraie histoire "féministe" de l'expérience humaine.

La subjectivité féministe s'attache à montrer l'aspect contestable des dichotomies et la rupture avec cette évidence sociale fondée sur une idée réductrice de la nature - une nature elle-même naturalisée. Il ne s'agit pas uniquement de gagner l'accès aux mondes historiquement déniés aux femmes mais aussi d'interroger le partage même de ces espaces. C'est par la transformation des conditions de la vie matérielle d'un groupe en un positionnement inséparablement politique et épistémologique que peut se construire un standpoint.

Les théories des savoirs situés et du "standpoint" nous donnent donc à voir et à réfléchir sur nos systèmes de construction des savoirs et nos pratiques et nous rappellent notre positionnement et

³ **Juteau-Lee Danielle**, Visions partielles, visions partiales: visions des minoritaires en sociologies, in Sociologie et sociétés, vol. 13, num. 2, 1981, pp. 33-48

⁴ **Puig de la Bellacasa Maria**, Divergences solidaires, autour des politiques féministes des savoirs situés, Multitudes Web, mars 2003, <http://multitudes.samizdat.net/divergences-solidaires>

⁵ **Puig de la Bellacasa Maria**, idem

⁶ **Harding Sandra**, L'instabilité des catégories analytiques de la théorie féministe, in Multitudes - Futur Antérieur n°4 : Hiver 1990 et n°5 : Printemps 1991 (version électronique : <http://multitudes.samizdat.net/L-instabilite-des-categories>)

notre situation non transférable ni universelle, tout en questionnant notre responsabilité.⁷

2. L'économie comme science masculine

Pour définir l'économie, on peut partir d'une définition a minima qui dirait que l'économie est définie autour des concepts de marché et d'agents individuels ayant des préférences exogènes stables et faisant des choix rationnels maximisant leurs intérêts. L'économie se base en général sur des modèles mathématiques formels permettant l'analyse quantitative. Une classification binaire est opérée entre le cœur et la marge de l'économie. Le cœur serait le marché et le gouvernement, avec leurs agents individuels et efficaces, alors que la marge serait le privé, c'est-à-dire la famille, la société et les institutions, qui seraient équitables. Le cœur serait rigoureux, précis, objectif, détaché, formel et général. La marge en revanche serait intuitive, vague, subjective, verbale et informelle.

Dans son modèle, l'économie standard a créé un *homo oeconomicus*, idéal type de l'agent économique, décrit comme un individu, masculin neutre, autonome et rationnel, qui maximise son intérêt. L'agent économique aurait des goûts exogènes aux modèles économiques et serait égoïste dès lors qu'il se retrouve dans le cadre du marché économique. Les contraintes de budget et de temps constitueraient les uniques limites de ses choix.⁸

Il est bien sûr réducteur de parler de l'économie comme formant un tout uniforme mais dans l'optique qui est la nôtre, les différences qu'il peut y avoir entre les différentes tendances sont marginales. Qu'ils soient néo-classique, marxiste ou institutionnel, les courants économiques reflètent tous le fait qu'en plus d'être une science de la *société masculine*, l'économie est une *science masculine* de la société. Comme le souligne Guérin, *il faut être naïf – ou vraiment de mauvaise foi – pour contester la dimension fondamentalement sexuée d'une série d'oppositions qui se recoupent et se confortent mutuellement : public/privé, marchand/non marchand, professionnel/familial, production/reproduction ou encore égoïsme/altruisme.*⁹

Elaborée par des hommes blancs de classe moyennes pour décrire un monde d'hommes, ses outils et paradigmes ne sont pas à même de répondre aux questions posées par les minorités (y compris cette minorité majoritaire que sont les femmes) notamment par leur incapacité à se départir d'une vision globalisante, ethnocentrée et universaliste. Il paraît dès lors important

⁷ Le savoir situé est le contraire du savoir irresponsable dit Haraway. Par responsabilité il faut comprendre responsabilité des choix et conscience des conséquences que peuvent avoir les théories défendues et les choix posés. **Haraway Donna**, *Des singes, des cyborgs et des femmes. La réinvention de la nature*, Éditions Jacqueline Chambon - Rayon Philo, Actes Sud, Paris, 2009

⁸ **Alvarez Elvita, Praz Anne-Françoise, et. Alii**, Vers des sciences économiques féministes, *Nouvelles Questions Féministes* Vol. 26, No 2 / 2007, pp. 4-10

⁹ **Guérin Isabelle**, *Femmes et économie : quels enjeux ? Pratiques économiques solidaires : entre résistance et justice sociale*, synthèse de l'atelier Femmes et Economie, PSES, 2005

d'apprendre à " voir d'en bas ", à partir des " positionnements " qui permettraient des connaissances partielles, localisables et critiques et responsables.¹⁰

Une approche intéressante est développée par Zaoual, qui oppose l'homo oeconomicus à l'*homo situs*, homme concret, vivant et multiple.¹¹ Alors que toute l'économie standard est basée sur le paradigme de l'individualisme avec pour toute stratégie la maximisation du profit, il nous faut repartir à la recherche de l'homme relationnel et solidaire avec ses semblables et son territoire. Le *site* est la notion convenant le mieux à la pluralité et à l'enracinement dans l'ouverture. C'est une entité immatérielle imprégnant l'ensemble de l'univers local des acteurs, permettant de penser le mouvant, le complexe et le métissage.

Cette façon de voir renvoie à la notion du standpoint et des savoirs situés, qui nous enjoignent à renoncer à la dualisation de nos catégories et représentations, condition sine qua non pour envisager les multitudes et appréhender la myriade d'hommes et de femmes vivant dans les intersections historiques complexes de classe, race et culture. C'est de ce point de vue que nous aborderons l'économie féministe.

3. Quelques pistes pour une économie féministe

À l'instar des philosophes des sciences qui se posaient la question de savoir quelle était la place de la science dans le féminisme, et non pas celle des femmes dans la science, il apparaît opportun d'analyser la relation féminisme/ économie à partir du même angle. Nous analyserons comment les féministes abordent l'économie, et quelles en sont les orientations majeures.

Pour commencer nous soulignerons l'impossibilité d'établir des critères ou des règles sur lesquelles tout le monde serait d'accord. C'est d'ailleurs le premier point que Schneider et Shackelford évoquent dans leur article *Ten Principle of Feminist Economics : a modestly proposed antidote*¹² Il ne peut y avoir selon eux de liste définitive de principes de l'économie féministe puisque l'économie est "fluide" et qu'aucun principe ne peut être "vrai" en toutes circonstances.

¹⁰ Haraway Donna, Des singes, des cyborgs et des femmes. La réinvention de la nature, Éditions Jacqueline Chambon - Rayon Philo, Actes Sud, Paris, 2009 , p. 332

¹¹ Zaoual Hassan, Homo Oeconomicus ou Homo situs ? Un choix de civilisation in Finance & the Common Good/Bien Commun, Été 2005

¹² Cet article est une réponse à la parution du livre de Gregory Mankiw, Principles of Economics, paru en 1998, dans lequel Mankiw dresse une liste de principes sur lesquels selon lui, tous les économistes sont d'accord, ce que contestent Schneider et Shackelford. Schneider Geoff and Shackelford Jean (1998), Ten principles of feminist economics: a modestly proposed antidote, draft paper of a presentation at the Meeting of the Southern Economic Association, Baltimore, 1998

1) *Economie de genre et économie féministe*

La théorie économique féministe est récente¹³ et émerge de deux réactions. D'une part la critique féministe de la société patriarcale, d'autre part la critique des pratiques dominantes dans l'économie mainstream. Ces critiques ont donné lieu à plusieurs courants et l'on peut distinguer deux courants majeurs: l'économie de genre et l'économie féministe.

L'économie de genre opère dans le cadre méthodologique et ontologique des modèles économiques standard et cherche à rendre visible la condition des femmes afin d'améliorer celle-ci. Au-delà de la valorisation du "travail invisible" des femmes¹⁴, les économistes du genre tentent aussi de donner une réponse aux différents paradigmes économiques dominants. Notamment ils et elles analysent la construction sociale des besoins et des rôles ainsi que des comportements, afin de déconstruire le préjugé opposant la liberté et la rationalité masculines à la dépendance et l'altruisme féminins.

Ce courant est assez bien intégré dans la plupart des courants économiques et dans les politiques publiques. Il est particulièrement présent dans l'économie du développement qui, depuis les années 1970, tente de quantifier systématiquement les inégalités entre les sexes, notamment par le biais des indicateurs de genre. Cet exercice, bien qu'apportant des indications utiles est le plus souvent effectuée en vue d'aligner le niveau de productivité des femmes sur celui des hommes et ne vise pas à un réel changement des rapports sociaux de sexe et ne donnent pas d'explication satisfaisante aux mécanismes conduisant aux inégalités dans la division sexuelle du travail. Ce courant, ne remettant pas en cause le système global, est aussi celui qui est le plus facile à "défendre" au sein de l'intelligentsia (non féministe).

Les tenants de *l'économie féministe*, cette vision du "femmes et économie" (devenue par la suite "genre et économie") revient à "add women and stir" et ne remet pas en cause la base du problème qui est l'inadéquation des modèles et des paradigmes dominants, notamment celui de la croissance, mais demande aux femmes de jouer le jeu avec les armes des hommes.¹⁵

Or, il est indispensable de déconstruire les paradigmes économiques standard, et pour cela, il faut partir des positions des femmes, puisque ce n'est qu'en partant des réalités que l'on peut établir une science valide. L'objectif de l'économie féministe est d'améliorer l'analyse

¹³ C'est dans le courant des années 1970, principalement aux Etats-Unis, que se développe l'économie féministe. Ce n'est toutefois que dans les années 1990 que ce courant prendra plus d'ampleur, notamment avec la création en 1995 de l'International Association for Feminist Economics, association qui depuis lors publie la revue *Feminist Economics* et contribue à la diffusion des théories féministes.

¹⁴ Des statistiques réalisées par le PNUD au cours des années 90 montraient que dans la quasi totalité des pays, le temps de travail des femmes était supérieur (elles supportent en moyenne 53% de la charge de travail dans les pays du Nord contre 51% dans les pays du Sud), mais en large partie invisible puisque non rémunéré. Toujours selon les mêmes statistiques, environ 2/3 du temps de travail des hommes est consacré à des activités rémunérées et cette proportion est inverse pour les femmes. 2/3 de leurs temps de travail passe donc complètement inaperçu et dans les pays du Sud, cette proportion atteint les ¾ (PNUD, 1995).

¹⁵ **Robeyns Ingrid**, Is there a feminist economic methodology, draft paper, 2000

économique en la délivrant des biais créés par la centralité des préoccupations masculines. Il importe de rendre compte des fausses vérités promulgués par les économistes et de produire de meilleurs comptes-rendus, qui seraient plus réalistes et permettraient de comprendre et d'éliminer les relations sociales inégalitaires.

2) *Déconstruire les paradigmes pour une économie du positionnement*

L'économie féministe se distingue ici de l'économie standard dans sa méthodologie puisqu'il s'agit ici de décider de la méthode à utiliser une fois définies les questions auxquelles on veut trouver une réponse et non pas l'inverse. C'est à partir de l'expérience qu'on pourra également choisir les indicateurs. Les indicateurs de l'économie standard ne peuvent permettre une analyse féministe d'une situation, notamment parce que le choix des catégories conceptuelles fait référence à la participation à une activité productive, excluant les activités ménagères et l'autoconsommation.¹⁶ La conception hyper-individualiste et matérialiste du bien-être, illustrée par le fameux PIB qui est supposé refléter les niveaux de richesse nationale, nie toute notion d'utilité sociale, qu'elle soit d'ordre individuel ou collectif.¹⁷ Les indicateurs et statistiques utilisés ne sont pas neutres et la manière dont les informations sont collectées influence les résultats obtenus.

Comme le dit Heilbroner, ces indicateurs et modèles ne sont valables que pour l'analyse du capitalisme, et ne peuvent s'appliquer à des sociétés qui ne seraient pas mues par la recherche du profit et l'accumulation des richesses.¹⁸

La critique féministe ne porte pas tant sur le fait d'avoir une orientation mais plutôt sur la prétention à l'objectivité et à l'universalisme. Cependant, il est important de ne pas tomber dans le relativisme, car *le relativisme est une manière de n'être nulle part en prétendant être également partout à la fois*. L'"égalité" du positionnement est une dénégation de la responsabilité et de l'investigation critique et nie les enjeux du positionnement, de l'incarnation et de la perspective partielle et surtout rend tout enjeu de pouvoir et de domination impossible à voir.¹⁹

¹⁶ Evans Alison, Statistiques, in BISILLIAT Jeanne et VERSCHUUR Christine (dirigé par), Genre et Économie, Cahiers Genre et développement, n°2, 2001, AFED-EFI, Paris-Genève, pp. 51-62.

¹⁷ Guérin Isabelle, 2005, opcit

¹⁸ cité par Schneider Geoff and Shackelford Jean (1998), Ten principles of feminist economics: a modestly proposed antidote, draft paper of a presentation at the Meeting of the Southern Economic Association, Baltimore, 1998

¹⁹ Haraway Donna, opcit

3) *Beyond the Homo Oeconomicus: pour une ontologie féministe de l'économie*

C'est la conception d'un *homo oeconomicus*, véhiculée par la plupart des théories économiques, qui a été la cible principale des féministes. L'agent économique décrit par les théories standard ne peut en effet que rendre sceptique. Comme il n'y a pas de sujet humain universel, il ne peut y avoir d'agent économique universel. De plus, l'individu est multiple, tant dans ses besoins, que dans ses envies et choix.²⁰ Il importe de remplacer l'*homo oeconomicus* désincarné par un être humain réel et sexué comme le souligne Guérin.²¹

Selon Paula England, cet *homo oeconomicus* serait ce qu'elle appelle le *separative self* parce qu'il envisage l'être humain comme autonome, imperméable aux influences sociales et sans l'empathie nécessaire aux rapports sociaux.²²

Paradoxalement, l'*homo oeconomicus* agirait de manière tout à fait altruiste au sein du foyer. Ce postulat a de quoi laisser pantois: pour quelle raison étrange en effet l'homme (puisque c'est le principal acteur économique selon les économistes) serait soudainement altruiste et empreint de compassion dès lors qu'il rentre chez lui, alors qu'il est considéré comme un loup lorsqu'il est sur les marchés économiques ? Selon England, si l'on en est arrivé à avoir ce postulat, c'est parce que le système qui voudrait que les hommes se spécialisent sur le marché du travail alors que les femmes se spécialiseraient dans le travail domestique, est considéré comme étant souhaitable.

4) *Les lieux de l'économie*

Comme dit précédemment, le modèle économique standard s'intéresse prioritairement aux activités marchandes, négligeant les biens et le travail s'échangeant dans des circuits non-marchands. Or, le foyer, la famille, la communauté, le secteur non-marchand, les gouvernements, sont également des institutions économiques. L'économie féministe met en avant la construction sociale de la sphère marchande, chaque société définissant les domaines d'activités, les biens et les services commensurables et compensables par la monnaie.²³

L'économie comme système de relations

Les économistes féministes approfondissent d'ailleurs l'analyse des rapports entre l'individu et le collectif, les êtres humains étant plus que des entités rationnelles guidées par la recherche du profit individuel. Ils n'agissent pas seulement dans le cadre des marchés mais aussi comme

²⁰ Barker Drucilla K. and Feiner Susan F., *Liberating economics. Feminist perspectives on families, work, and globalization*, The University of Michigan Press, Ann Arbor, 2004

²¹ Guérin Isabelle, *Femmes et Économie sociale*, La Découverte, Paris, 2003.

²² England Paula, *The separative self: androcentric bias in neoclassical assumptions* in FERBER Marianne et NELSON Julie, *Beyond economic man. Feminist theory and economics*, The University of Chicago Press, Chigaco, 1993, pp. 37-53

²³ Guérin Isabelle, *Femmes et économie solidaire*, La Découverte, Paris, 2003

membres d'une communauté, d'une famille et leurs choix se fondent aussi sur ce que la société attend d'eux, le contexte et leurs possibilités. Leurs motivations ne sont pas uniquement monétaires, de même que leurs modes d'action ne sont pas toujours basés sur la compétition. Altruisme, coopération, collaboration sont également importants, d'autant plus que les individus ne peuvent être compris que par leurs relations de groupe et leurs interactions sociales. Par ailleurs, les initiatives citoyennes des individus sont porteuses de changement économique et il y a une relation d'influence réciproque entre les organisations collectives et leur contexte.²⁴ Certains auteurs, non définis comme féministes, mettent en avant la pluralité des modes de circulation des biens et des services, comme Polanyi, qui évoque, aux côtés de l'échange, la redistribution, la réciprocité et l'administration domestique. Prendre en compte l'articulation entre ces quatre modes d'action semble indispensable à la compréhension globale des phénomènes économiques.

La famille

Les activités hors-marché ne peuvent être négligées ni ignorées, de même que le travail non-payé ne peut être dévalorisé, en particulier celui qui est effectué à l'abri des regards au sein des familles. C'est d'autant plus important de valoriser ce travail que ce sont généralement des femmes qui s'en chargent. Le rendre visible permet de poser la question de la division sexuelle des tâches ménagères. En considérant la famille comme une entité hors du marché et donc hors de la vision, ce qui s'y passe n'est que secondaire. Si certains auteurs, tel Becker, se sont néanmoins intéressés à la famille en tant qu'unité de production et de répartition des ressources, ils ont considéré que cette répartition se faisait de manière égalitaire et harmonieuse. Si les femmes se "spécialisaient" dans les tâches ménagères ou dans certaines autres activités rémunérées peu valorisées, c'était dû à leur rôle biologique dans la reproduction et à l'accumulation de savoir-faire dans ces domaines qui leur conférait un "avantage comparatif en capital humain".²⁵ Cette vision justifie la répartition inégalitaire des tâches, mais également le confinement des femmes dans des domaines d'activités "naturellement" adaptés. Cette façon d'envisager les arrangements au sein de la famille comme étant optimums, rend impossible de voir que ceux-ci se font le plus souvent au désavantage des femmes.

Le rapport à l'état

Si pour les économistes néo-classiques, le rôle de l'état doit être limité, pour les économistes

²⁴ Degavre, F. et Lemaître A. (2008). Approches substantives de l'économie : des outils pour l'étude des organisations d'économie sociale. Interventions économiques, 38, décembre. (revue électronique : http://www.teluq.quebec.ca/pls/inteco/rie.entree?vno_revue=1&vno_numero=55)

²⁵ Alvarez et alii, opcit

féministes la question n'est pas tant de savoir s'il doit intervenir ou non, mais bien quels intérêts il défend. En tant qu'institution le plus souvent dominée par des hommes blancs, son action peut être sujet à caution. L'économie féministe considère également que l'état doit jouer un rôle dans la mise en place de politiques publiques oeuvrant pour l'égalité entre les femmes et les hommes et dans le changement des mentalités, tant dans la sphère publique que privée.

5) *Les relations de pouvoir*

Poser la question de la division sexuelle des tâches, mais aussi celle de la spécialisation sur le marché du travail, c'est poser la question du pouvoir. Or, cette question est totalement esquivée dans l'économie standard qui prétend que tout échange est équivalent et librement consenti et nie tout rapport de domination sur les marchés, mais aussi dans la sphère privée. Même s'il est admis que les acteurs économiques font des compromis, chacun est censé tirer profit des échanges économiques et toutes les activités économiques sont supposées être mutuellement avantageuses. Nier que les relations de pouvoir, qu'elles soient basées sur la classe, la race, l'ethnie ou le sexe, traversent l'économie, c'est ne pas voir la multitude de situations et de relations potentiellement inégalitaires reliant les acteurs. Il est d'ailleurs indispensable d'analyser les ressorts de l'action collective et les liens entre les groupes dominants et dominés, déconstruisant ainsi les fondements d'un système intrinsèquement inégalitaire mais permettant aussi de poser les bases de pratiques réellement solidaires.

Plus qu'une théorie, l'économie féministe est donc un point de vue sur l'économie. Plus qu'une théorie, il s'agit de comprendre l'économie comme champ d'expérimentations, de mises en pratiques et de réappropriations du vécu à partir d'expériences situées, revendiquant des visions partiales et partielles du monde.

4. L'économie sociale et solidaire à l'épreuve de l'économie féministe

Ces quelques éléments de l'économie féministe dessinent une économie plurielle. La question à laquelle nous tenterons de répondre est de savoir comment ces éléments et orientations entrent en résonance avec les principes défendus par ces organisations? Nous ne prétendrons pas ici faire une analyse exhaustive de l'économie sociale et solidaire, mais plutôt nous tenterons de donner quelques pistes de réflexion sur l'intégration des principes de l'économie féministe à l'ESS.

a. *Quelques critères pour orienter le débat*

C'est sous des appellations diverses (tiers secteur, économie plurielle, économie sociale,

économie solidaire) que sont reconnues les organisations d'économie sociale. Comme le souligne Draperi, l'identité de l'économie sociale est difficile à saisir "*puisqu'elle définit à la fois un champ de pratiques et une conception socio-économique*" et elle est parcourue par divers courants tout comme l'est l'économie féministe.

Malgré leurs différences, les différents courants de l'ESS sont assez d'accord pour accepter la définition suivante de l'économie sociale : "*L'économie sociale regroupe les activités économiques exercées par des sociétés, principalement coopératives, des mutualités et des associations, dont l'éthique se traduit par les principes suivants:*

finalité de service aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit,

autonomie de gestion,

processus de décision démocratique,

primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus".²⁶

Ces critères sont parfois complétés par d'autres critères: la liberté d'adhésion, le principe de double qualité d'adhérent et d'utilisateur, le principe d'éducation coopérative des membres et celui de l'inter-coopération entre entreprises et organisations de l'économie sociale et solidaire.²⁷

Ne relevant ni de l'état, ni du marché, les organisations d'économie sociale (OES) sont souvent tiraillées entre la volonté de participer au système en y effectuant quelques menus changements et adaptations et le désir de proposer un système économique global, qui serait une réelle alternative au capitalisme.²⁸ Leur positionnement n'est pas toujours clair et l'ESS hésite souvent entre deux pôles: entre marchand et non-marchand, profit et non-profit, institutionnalisation et autonomie. Les dilemmes sont nombreux.

b. L'ESS: une économie de femmes?

Si l'on analyse ces dualismes à partir de ce qu'on a dit précédemment, on pourrait dire que l'ESS vit les mêmes difficultés que l'économie féministe: comment en effet proposer un modèle économique alternatif alors que la structure même de la pensée économique rend difficile de voir la multitude des réalités et la pluralité des points de vue? On peut choisir de s'intégrer dans le système en y intégrant quelques améliorations, comme l'ont fait les tenants de l'économie du genre. Ou alors tenter de mettre en place d'autres pratiques et visions, comme

²⁶ Définition du Conseil Wallon de l'Economie Sociale, décret de 1995

²⁷ MANOURY Lucile et PARODI Maurice, Développement, économie sociale et solidaire et démocratie politique, <http://docs.google.com/ManouryParodi.pdf>. Notons ici que la plupart des définitions latino-américaines par exemple rajoutent encore la notion de développement durable et d'égalité de genre. C'est plus rarement le cas en Europe pour le genre, alors que la durabilité de l'action est souvent mentionnée.

²⁸ DRAPERI Jean-François, Pour l'économie sociale, http://www.crida-fr.org/03_actuallites/panels/Panel_7_France/ISTR-EMES_paper_Draperi.doc

l'ESS et l'économie féministe.

En premier lieu, notons la volonté de remettre la collectivité et la notion de service au centre de l'économie. L'acteur économique y est tourné vers l'autre et situé dans sa réalité. Pas question d'un homo oeconomicus individualiste et dont les choix ne seraient déterminés que par l'intérêt immédiat. Par ailleurs, soulignons qu'un ancrage local est indispensable pour la réussite des projets d'économie sociale et solidaire. La valorisation du service à la collectivité nécessite en effet le retissage d'un lien social fort. L'individu n'est dès lors plus détaché de son environnement lorsqu'il effectue des choix. Le profit n'étant pas le seul objectif, l'économie dépasse largement le lieu du seul marché. D'autres interactions que le simple échange monétarisé sont prises en compte. Cela ouvre évidemment d'autres perspectives, notamment celle de prendre en compte tout ce qui relève du non-marchand, mais aussi tout ce qui se passe à d'autres niveaux: l'état, les institutions, les communautés, la famille.

Néanmoins, cette ouverture à d'autres lieux se fait de manière peu explicite et pose la question de ce que représente, et surtout QUI est représenté, par cette "collectivité". On comprend (plus ou moins) facilement qui sont les membres d'une OES, mais la collectivité reste une entité assez floue. Alors que l'économie standard parlait d'homo oeconomicus, aurait-on ici une "collectivité oeconomicus", c'est-à-dire un acteur sans genre, indéfini et qui finalement ne prendrait en compte ni la diversité de ses composantes (femmes, enfants, personnes âgées, hommes, etc.), ni les éventuelles relations de pouvoir qui la traverseraient? L'ESS effectue ici une pirouette ontologique semblable à celle qui est effectuée par les économies standard et qui supposent une totale harmonie au sein des familles alors que, sur le marché, les individus se comporteraient en "loups". Le fait de se donner pour finalité de "rendre un service à la collectivité" impliquerait-il que cette relation d'échange économique soit parfaitement égalitaire? Rien n'est moins sûr, et la question se doit d'être posée puisque qui dit service, dit non-marchand (et non productif).

En reconnaissant comme crucial ce qui est habituellement nié et invisibilisé, l'ESS témoigne de l'importance accordée aux différents aspects de la "vie quotidienne", notamment par le développement du secteur des services de proximité.²⁹ Si comme le montre de nombreuses statistiques, ces activités du quotidien sont le plus souvent effectuées par les femmes, on pourrait y voir une reconnaissance de la contribution des celles-ci à l'économie. Or, il nous faut

²⁹ Par services de proximité nous entendons ce qu'entend ConcertES, c'est à dire les services qui s'inscrivent dans le cadre de la vie quotidienne et s'adressent à une personne, à une famille ou à une collectivité en demandant une contribution personnelle partielle du bénéficiaire, sauf s'ils sont rendus par le bénévolat. Ce sont donc des services répondant à un besoin social non couvert par le marché (soit que la réponse à ce besoin n'existe pas sur le marché, soit qu'elle existe mais n'est pas abordable financièrement pour certaines catégories de la population). in **Observatoire transfrontalier de l'économie sociale**, *Portrait des services de proximité en Wallonie* : http://www.observatoire-ess.eu/IMG/pdf/Cahier_thematique_SAP-SP.pdf

émettre quelques doutes sur ceci.

D'une part, en orientant une grande partie de ses activités vers les services (à la collectivité ou de proximité), mais en ne réussissant pas à modifier de façon notable le rapport femmes/hommes au sein de ses différents secteurs d'activité (à l'exception du secteur des transports), l'ESS voit une sur-représentation des femmes dans ses effectifs. Le risque est grand de se voir assimilée à une "économie de femmes".³⁰

D'autre part, en faisant rentrer dans le domaine marchand des tâches relevant de la réciprocité et de la redistribution mais aussi de l'administration domestique (pour suivre les catégories de Polanyi), on peut craindre que ces activités soient "dénaturées", et que l'ESS ne soit instrumentalisée et réduite à sa seule dimension de régulation sociale de l'économie³¹

Une réflexion en termes de relations de genre semble être indispensable si l'on veut développer une économie égalitaire sans tomber dans la marchandisation et l'instrumentalisation du social.

c. Services à la collectivité ou instruments de reproduction d'un système sexiste?

Le deuxième critère mentionné dans la définition évoque l'autonomie de gestion. Si son interprétation varie selon les analyses, il semble acquis qu'elle concerne surtout l'autonomie par rapport à l'état. Comme mentionné plus haut, une grande partie de l'activité de l'économie sociale est orientée vers les services, jouant dans une certaine mesure le rôle que devrait jouer l'état dans le cadre d'une redistribution égalitaire. Par ailleurs, le fait que ce secteur soit largement subventionné crée une relation tronquée entre les parties, notamment en rendant les OES dépendantes du bon vouloir du prince tant dans le choix de leurs activités que dans la mise en œuvre de celles-ci. Les exemples les plus flagrants en sont les secteurs de l'insertion³² et celui des "titres services".

Sans rentrer dans une analyse approfondie de ces deux secteurs, nous pouvons néanmoins dire que la participation au secteur de l'insertion, dans lequel l'ESS a toujours joué un rôle important (voire un rôle précurseur), est potentiellement "dangereuse". Si les économistes féministes reconnaissent le rôle de l'état dans l'économie, notamment dans l'implémentation de

³⁰ Dans les 5 domaines d'activité suivants, qui représentent 77% des emplois de l'économie sociale et solidaire, l'emploi féminin est majoritaire : l'éducation-santé-action sociale (71,9 % d'emplois féminins), les activités financières (59,2 %), les activités immobilières (55 %), les services aux entreprises (52,2 %) et les transports (52,1 %). Mais la part des emplois féminins dans l'économie sociale et solidaire est inférieure à celle du privé hors économie sociale et solidaire ou du public dans 4 domaines d'activité dont l'éducation-santé-action sociale et les services aux particuliers qui pèsent à eux deux 67 % de l'emploi dans l'économie sociale et solidaire. In **Observatoire national de l'économie sociale et solidaire**, *Atlas de l'économie sociale et solidaire en France et dans les régions*, Paris, 2009

³¹ **LAVILLE Jean Louis**, *L'économie solidaire en Europe*, Les Notes de l'Institut Karl Polanyi, Impatiences Démocratiques Editeurs, Paris, 2000

³² Nous faisons référence à l'ensemble des structures jouant un rôle d'insertion sur le marché de l'emploi des personnes peu qualifiées. Ces structures prennent des formes diverses, mais leurs objectifs sont assez similaires que pour pouvoir les englober dans une même catégorie.

politiques publiques visant l'égalité, elles posaient néanmoins la question de savoir quels étaient les intérêts défendus par celui-ci. Dans le cas de l'insertion, alors que l'état aurait un rôle essentiel à jouer, notamment dans la déconstruction de préjugés liés aux métiers mais aussi dans la structure même du monde du travail, il semble que les femmes sont le plus souvent orientées vers les métiers de services alors que les hommes seraient orientés vers des domaines plus "masculins". Par ailleurs, on peut se poser la question de la finalité de l'insertion, les OES semblant jouer le rôle de "formateur" à bon compte pour les entreprises marchandes sans que le fonctionnement global du monde du travail ne soit vraiment remis en cause et analysé.

Le biais sexiste de l'insertion est également présent dans le secteur des titres-services (tel que pratiqué en Belgique). Ce système, mis en place pour contrer le travail au noir des employés de maison et permettant aux particuliers de faire appel à une main d'œuvre bon marché, est souvent "imposé" aux demandeuses d'emploi peu qualifiées comme étant leur seule opportunité de trouver du travail, ces postes leur étant présentés comme étant des emplois "convenables". Or, force est de constater que c'est loin d'être le cas.

Les critiques sur ce système sont nombreuses, la principale portant sur la possibilité du secteur marchand d'y participer (par le biais d'entreprises de travail intérimaire notamment) sans aucune obligation de garantir stabilité, formation et bonnes conditions de travail à leurs employé-e-s.³³ La critique féministe ne porte pas seulement sur la mise en concurrence avec le secteur "capitaliste" mais aussi sur le fait d'orienter les femmes vers des tâches "ménagères" sans réflexion de genre, proposant ainsi des emplois précaires et potentiellement source de renforcement des inégalités tant entre les femmes qu'entre usagers et travailleurs.³⁴ Alors que l'objectif de l'ESS serait de fournir aux travailleurs et travailleuses un emploi de qualité, respectueux de leurs particularités, on voit que ce n'est pas toujours mis en avant, le plus souvent au détriment des femmes (mais aussi au détriment de l'égalité entre les individus).

Une analyse plus globale, qui irait au-delà du "dogme du travail à tout prix", devrait être effectuée.

d. Quels rapports de pouvoir dans l'ESS?

Cette potentielle inégalité entre usagers et travailleurs se reproduit-elle au sein même des structures? Qu'en est-il du principe de gestion démocratique des OES? Ici encore, il semblerait qu'une interprétation *a minima* existe. En analysant brièvement les secteurs des services de

³³ Ces postes sont souvent des CDI à temps partiel sans guère de garantie quant aux cotisations pour la pension, entre autres critiques. On constate aussi que ces postes sont le plus souvent proposés aux femmes d'origine étrangère, renforçant ainsi les inégalités de classe et d'ethnie.

proximité et des titres-services, nous pouvons douter qu'un processus de décision démocratique soit réellement mis en place dès lors que les travailleurs sont pour la plupart "obligés" de travailler dans ces secteurs (rompant ainsi avec le principe de "libre adhésion"). Par ailleurs, s'il semble que les femmes accèdent plus souvent à des postes de cadres ou de dirigeants dans les OES que dans les entreprises d'économie standard, cela ne garantit pas la participation des travailleurs à la gestion de l'entreprise.³⁵

Cette critique dépasse largement le cadre d'une analyse féministe de l'ESS mais il est d'autant plus important de réfléchir sur ces processus dès lors qu'on se trouve dans un cadre général non dénué de sexisme. Ce n'est qu'en renforçant la formation au sein des OES (et pas seulement dans les entreprises de formation) et en pratiquant une réelle éducation coopérative des membres, que l'on pourra réellement arriver à une démocratie interne.³⁶

5. En forme de conclusion

Ces quelques réflexions nous montrent que, comme l'économie standard, l'ESS tend à être une science de l'homme blanc, ne remettant pas toujours en cause ni les rapports de pouvoir la traversant, ni ses cadres de références sexistes. Comme l'économie standard le fait avec les questions de genre, l'ESS tend à ressembler au "add social and stir", n'allant pas toujours au bout de ses principes et faisant souvent l'économie d'une réflexion approfondie sur les rapports sphère privée/sphère publique. Ce qui rejoint les problèmes auxquels est confrontée l'économie féministe. En effet, comme l'économie féministe, l'ESS se heurte souvent à un système concurrentiel et imperméable aux valeurs de solidarité et respect des différences locales qu'elles défendent. Comme l'économie féministe, l'ESS tend à être instrumentalisée, tant par le secteur public que par le marché, devant souvent louvoyer entre les écueils de l'institutionnalisation et de la dépendance afin de préserver son autonomie.

Si le chemin semble encore long avant de voir l'économie sociale et solidaire devenir féministe, pointons cependant leur point commun qui est d'être un savoir minorisé, un savoir "d'en-bas", en marge d'un savoir global et désincarné. Ces savoirs, pratiques autant que théories, donnent à voir l'espoir de l'émergence d'un autre monde, moins sexiste et plus situé.

³⁵ Voir Atlas de l'économie sociale et solidaire en France et en Régions, opcit.

³⁶ MANOURY Lucile et PARODI Maurice, Développement, économie sociale et solidaire et démocratie politique, <http://docs.google.com/ManouryParodi.pdf>

6. Bibliographie

ALVAREZ Elvita, PRAZ Anne-Françoise, et. alii, *Vers des sciences économiques féministes (Edito)*, Nouvelles Questions Féministes, Vol. 26, No 2, 2007, pp. 4-10

BARKER Drucilla K. and FEINER Susan F., *Liberating economics. Feminist perspectives on families, work, and globalization*, The University of Michigan Press, Ann Arbor, 2004

BISILLIAT Jeanne et VERSCHUUR Christine (dirigé par), *Genre et Économie*, Cahiers Genre et développement, n°2, 2001, AFED-EFI, Paris-Genève

DEFOURNY Jacques et DEVELTERE Patrick, *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Éditions De Boeck, Bruxelles, 1999

DEGAVRE, F. et LEMAÎTRE A., *Approches substantives de l'économie : des outils pour l'étude des organisations d'économie sociale*, Interventions économiques, 38, décembre 2008. (revue électronique : http://www.telug.quebec.ca/pls/intecorie.entree?vno_revue=1&vno_numero=55)

DOLFSMA Wilfred et HOPPE Hella, *On Feminist Economics*, Feminist Review, No. 75, Identities, 2003, pp. 118-128

DRAPERI Jean-François, *Pour l'économie sociale*, [http://www.crida-fr.org/03_actualites/panels/Panel 7 France/ISTR- EMES paper Draperi.doc](http://www.crida-fr.org/03_actualites/panels/Panel%207%20France/ISTR-EMES%20paper%20Draperi.doc)

FERBER Marianne et NELSON Julie, *Beyond economic man. Feminist theory and economics*, The University of Chicago Press, Chigaco, 1993

FOLBRE Nancy, *De la différence des sexes en économie politique*, Editions des Femmes, Paris, 1997

GUÉRIN Isabelle, *Femmes et Économie sociale*, La Découverte, Paris, 2003

GUERIN Isabelle, *Femmes et économie : quels enjeux ? Pratiques économiques solidaires : entre résistance et justice sociale*, synthèse de l'atelier Femmes et Economie, PSES, 2005

HARAWAY Donna, *Des singes, des cyborgs et des femmes. La réinvention de la nature*, Éditions Jacqueline Chambon - Rayon Philo, Actes Sud, Paris, 2009

HARDING Sandra, *L'instabilité des catégories analytiques de la théorie féministe*, Multitudes - Futur Antérieur n°4 : Hiver 1990 et n°5 : Printemps 1991 (version électronique : <http://multitudes.samizdat.net/L-instabilite-des-categories>)

HARDING Sandra, *Can feminist thought make economics more objective?*, Feminist Economics, Volume 1, numéro 1, mars 1995 , pp. 7-32(26)

JEANTET Thierry, *L'économie sociale. Une alternative au capitalisme ?*, Ed. Economica, Paris, 2008

JUTEAU-LEE Danielle, *Visions partielles, visions partials: visions des minoritaires en sociologies*, Sociologie et sociétés, vol. 13, num. 2, 1981, pp. 33-48

LAVILLE Jean Louis, *L'économie solidaire en Europe*, Les Notes de l'Institut Karl Polanyi, Impatiences Démocratiques Editeurs, Paris, 2000

MANOURY Lucile et PARODI Maurice, *Développement, économie sociale et solidaire et démocratie politique*, <http://docs.google.com/ManouryParodi.pdf>, 2000

MATTHAEI Julie, *Beyond Economic Man: Economic Crisis, Feminist Economics, and the Solidarity Economy*, Paper delivered at the International Association for Feminist Economics Conference, juin 2009

MOUCHOT Claude, *Pour une véritable épistémologie de l'économie*, document en ligne http://www.btinternet.com/~pae_news/Mouchot1fr.htm

OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, Atlas de l'économie sociale et solidaire en France et dans les régions, Paris, 2009

PERKINS Patricia E., *Feminist Ecological Economics*, Summer Conference on Feminist Economics of the International Association for Feminist Economics, American University, Washington DC, 21-23 juin, 1996

POLANYI Karl, *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983

PUIG DE LA BELLACASA Maria, *Divergences solidaires, autour des politiques féministes des savoirs situés*, *Multitudes Web*, mars 2003, <http://multitudes.samizdat.net/divergences-solidaires>

ROBEYNS Ingrid, *A Decade of Feminist Economics: A Review of Marianne A. Ferber and Julie A. Nelson (eds.) Feminist Economics, Today. Beyond Economic Man*, site personnel: www.ingridrobeyns.nl/Downloads/BRFerberNelson.PDF, 2003

ROBEYNS Ingrid, *Is there a feminist economic methodology*, draft paper, site personnel: <http://www.ingridrobeyns.nl>, 2000

SCHNEIDER Geoff and SHACKELFORD Jean, *Ten principles of feminist economics: a modestly proposed antidote*, draft paper of a presentation at the Meeting of the Southern Economic Association, Baltimore, 1998

ZAOUAL Hassan, *Homo Oeconomicus ou Homo situs ? Un choix de civilisation*, Finance & the Common Good/Bien Commun, Été 2005